

Cahier des charges
pour un Diagnostic Partagé
sur les Causes du Chômage

8 mars 2022, version 3 pour avis et réactions du collectif des demandeurs d'explications



DPCC

DIAGNOSTIC PARTAGÉ SUR
LES CAUSES DU CHÔMAGE

Objectif de ce projet de cahier des charges

Ce cahier des charges est provisoire et en état de projet : il ne s'adresse pas encore à de futurs candidats à la production de l'explication des causes du chômage.

A ce stade du projet, l'objectif de ce texte est :

- D'illustrer concrètement le travail qu'implique le projet DPCC,
- Montrer l'intérêt intrinsèque de la démarche,
- Convaincre de la possibilité d'aboutir à des résultats significatifs dans un délai raisonnable.

La vocation de ce texte est aussi de faciliter par la suite la tenue d'un dialogue entre offreurs et demandeurs d'explication en devenant le « vecteur » des questions des adhérents de l'association DPCC et de ses participants au collectif de demandeurs d'explications.

La diffusion de sa version provisoire doit susciter de premiers échanges avec des experts, centre de recherches et bureaux d'études envisageant de répondre à l'appel d'offre. Ces échanges permettront en retour d'améliorer la rédaction de ce projet.

Nous souhaitons ainsi éveiller de nouvelles demandes d'explications, élargir le collectif actuel de demandeurs d'explications, et développer, à partir de cette demande, les partenariats indispensables pour finaliser ce projet d'intérêt général.

La réussite du projet DPCC suppose en effet une double mobilisation : une mobilisation bénévole, du côté de la demande d'explication, et une mobilisation de professionnels, non bénévoles, du côté des "offreurs d'explications", d'où la nécessité de nouer des partenariats financiers.

Pour le texte que nous présentons ci-après, nous nous projetons dans la situation où un partenariat financier aurait déjà été engagé, ce qui n'est pas encore le cas au 1er janvier 2022. Aussi l'ordre de grandeur indiqué pour le coût de ce projet sera donc révisé lorsque les partenariats se concrétiseront. Il permet cependant d'estimer l'importance du travail à accomplir : un travail hors de portée d'un individu seul, mais néanmoins limité et modeste au regard de l'enjeu visé.

Une fois achevé, ce cahier de charge fixera le travail attendu par le groupement de producteurs d'explications (prestataire). Il anticipera également les interactions entre le prestataire et les demandeurs d'explication, (membres de l'association DPCC, autres contributeurs au collectif de demandeurs d'explication, et organisation partenaires pour l'organisation et le financement du projet).

Cahier des charges de l'appel à projets pour un DPCC

1	Contexte.....	5
1.1	Quel est l'objectif de cet appel à projets ?	5
1.2	Dans quel cadre est lancé cet appel à projets, quelle est la dotation de l'appel à projets ?	5
1.2.1	Objectif général du projet DPCC.....	5
1.2.1.1	Sortir du flou des explications partielles et partiales	5
1.2.1.2	Ce que ne veut pas dire « comprendre les causes du chômage ».....	6
1.2.1.3	Ce que veut dire « comprendre les causes du chômage »	6
1.2.2	Pourquoi le projet DPCC ?.....	7
1.2.2.1	Pourquoi un diagnostic partagé ?	7
1.2.2.2	Pourquoi « causes » du chômage ?	7
1.2.2.3	Méthode générale retenue pour le projet DPCC	7
1.2.2.4	Phases du projet.....	1-8
1.2.2.5	Les conditions techniques sont plus favorables au déploiement du projet	9
1.2.3	Objectifs de l'association DPCC.....	9
1.2.3.1	Objectifs statutaires de l'association	9
1.2.3.2	Partager le constat du manque d'explication.....	9
1.2.3.3	Développer les partenariats nécessaires pour l'organisation et le financement du projet9	
1.3	Qui peut soumettre une proposition ?.....	9
1.4	Comment candidater ?	10
2	Objectifs de la prestation	11
2.1	Objectif général	11
2.2	Une prestation d'aide à la réflexion et non d'aide à la décision.....	11
2.3	Périmètre de l'appel à projet.....	11
2.3.1	Périmètre thématique.....	11
2.3.2	Périmètre méthodologique	11
2.4	Public visé.....	12
3	Prestation attendue.....	13
3.1	Activités attendues	13
3.1.1	Activités/lots	13
3.1.1.1	Lot n°1 : dresser un état des lieux des connaissances disponibles	13
3.1.1.2	Lot n°2 : dresser une histoire du chômage, de l'emploi et des activités	13
3.1.1.2.1	Déterminer les niveaux de finesse pertinents pour voir les différentes dimensions en jeu dans l'explication du chômage et de l'emploi.	14
3.1.1.2.2	Opérer des aller-retour entre des niveaux fins et le niveau national, voire mondial	14

3.1.1.2.3	Liste (non exhaustive) des variables d'influence* à étudier pour le lot 1 et les suivants.....	15
3.1.1.3	Lots n°3 et 4 : essais de théories, scénarios et de modélisations.....	17
3.1.2	Activités transversales	18
3.1.2.1	Synthèse générale pour l'ensemble des quatre lots (théorie explicative)	18
3.1.2.2	Accompagnement pédagogique et traduction	18
3.1.2.2.1	Objectif de l'appui	18
3.1.2.2.2	Types d'appuis pédagogiques	18
3.1.2.3	Valorisation et la diffusion des travaux.....	18
3.1.3	Conseils divers pour réaliser la prestation	18
3.1.3.1	Conseils pour le traitement des variables d'influence	18
3.1.3.2	Conseils pour le lot n°2 histoire et observations.....	19
3.1.3.3	Conseils pour le lot n°3 conception des scénarios.....	19
3.1.3.4	Conseils pour le lot n°4 modélisation.....	20
3.2	Livrables attendus	20
3.2.1	Livrables attendus par lot.....	20
3.2.1.1	Pour le lot n°1 Etat des lieux des connaissances disponibles	20
3.2.1.2	Pour le lot n°2 Histoire et observations	20
3.2.1.3	Pour le lot n°3 Scénarios.....	20
3.2.1.4	Pour le lot n°4 Modèles	20
3.2.2	Livrables transversaux.....	21
3.2.2.1	Livrables au cœur du projet.....	21
3.2.2.2	Livrables pédagogiques.....	21
3.2.2.3	Traduction	21
4	Règles de financement.....	22
4.1	Nature des porteurs de projets	22
4.2	Modalités de financement et dépenses éligibles.....	22
5	Processus de sélection.....	23
5.1	Critère de recevabilité et d'éligibilité.....	23
5.2	Critères de sélection.....	23
5.3	Conseils complémentaires.....	23
6	Modalités de sélection des projets.....	25
7	Transparence du processus.....	26
8	Mise en œuvre, suivi du projet et allocation des fonds	27
8.1	Conventionnement	27
8.2	Comité de pilotage	27
8.3	Evaluation.....	27

8.4	Communication.....	27
8.5	Confidentialité des données personnelles 28.....	27
9	Dépôt des dossiers et demande de renseignements	28
	Annexes	29
	Annexe 1 : Contenu du dossier de candidature.....	30
	Annexe 2 : Modalités de dépôt en ligne.....	31
	Annexe 3 : Webographie COE (et lien pour rapport COE).....	32
	Annexe 4 : Glossaire (repris de futurible).....	33
	Annexe 5 : Méthode optionnelle complémentaire à la méthode générale (les 12 missions prospectives).....	35
9.1	Pourquoi une méthode spécifique complémentaire et optionnelle.....	35
9.2	Présentation de la méthode spécifique.....	35
9.2.1	Prendre en compte le savoir-faire de la prospective.....	35
9.2.1.1	Quelques exemples	35
9.2.1.2	Intérêt des pratiques prospectives pour le projet DPCC.....	36
9.2.1.3	Comment les scénarios sont élaborés	36
9.2.2	12 missions prospectives pour embrasser l'ensemble du champ des explications possibles ³⁷	
9.2.2.1	La mission prospective "valse à mille temps".....	37
9.2.2.2	Onze autres missions « prospectives » à lancer	37
9.3	L'explication des causes du chômage au vu des 12 missions	38
9.4	Conséquences pour le déroulé du projet DPCC	38
9.4.1	Effet sur la rédaction du cahier des charges.....	38
9.4.2	Effet sur la rédaction des offres.....	38
9.4.3	Même si l'option n'est pas retenue dans le cahier des charges	38
9.5	Éléments complémentaires pour discuter de l'intérêt, des avantages et des inconvénients de la méthode des 12 missions.	39
9.5.1	La méthode à deux avantages.....	39
9.5.2	Inconvénients possibles.....	39
9.5.2.1	Du point de vue du "grand public".....	39
9.5.2.2	Du point de vue des producteurs d'explication	39
9.5.3	Intérêt de la référence à la méthode prospective	39
	Annexe 6 : Pourquoi un DPCC est nécessaire ? Avis des premiers membres du collectif de demandeurs d'explication	41
	Annexe 7 : Diagnostic sur l'absence de diagnostic (quelques pistes d'essais de compréhension)	
	43	
	Piste 1 L'indéfinition du sujet.....	43
	Piste 2 : L'emploi est trop rarement traité comme sujet d'intérêt général	43

Piste 3 : Le sentiment de culpabilité des grands décideurs.	43
Piste 4 : Le cloisonnement des disciplines académiques	44
Piste 5 : L'illusion de l'existence de résultats déjà disponibles	44
Piste 6 : Le mouvement brownien issu de l'alliance entre les désabusés et les partisans de l'action pour l'action, surtout après les années 2000.....	44

1 Contexte

1.1 *Quel est l'objectif de cet appel à projets ?*

L'objectif général de cet appel à projet est de produire les explications et les outils supports pédagogiques nécessaires et suffisants pour élaborer un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage (DPCC) en France de 1960 à 2021 .

Son objectif spécifique est de répondre aux besoins de compréhension exprimés par les membres de l'Association des demandeurs d'explication pour un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage (« Association DPCC ») et par le collectif associé de demandeurs d'explications.

Le présent cahier des charges a été élaboré par l'association DPCC. Cette dernière version a été validée lors de son assemblée générale extraordinaire du XX/XX/ 2022.

1.2 *Dans quel cadre est lancé cet appel à projets, quelle est la dotation de l'appel à projets ?*

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du partenariat conclu le XX/XX/22 entre l'association DPCC et l'institution YYY.

L'institution YYY est le Maître d'Ouvrage de l'appel à projet. L'association DPCC assiste le maître d'ouvrage, tandis que le consortium retenu sera placé sous la responsabilité d'un Maître d'Oeuvre unique juridiquement titulaire du contrat et responsable unique.

En tant que Maître d'Ouvrage , l'institution YYY est responsable du financement et de la gestion administrative et financière de cet appel à projet. L'association DPCC, en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, , veille au suivi technique de la prestation puis à sa valorisation auprès de ses adhérents. Elle valide en dernier ressort les livrables intermédiaires et finaux. Conformément à l'accord de partenariat conclu entre l'Association DPCC et l'institut YYY, les livrables appartiennent conjointement à l'association DPCC et à l'institut YYY.

Cet appel à projets est doté de 5 millions d'euros.

1.2.1 Objectif général du projet DPCC

1.2.1.1 *Sortir du flou des explications partielles et partiales*

Chacun peut le constater de lui-même : les explications habituelles du chômage sont contradictoires, désarticulées, sans distinction entre ce qui est négligeable et ce qui est important.

L'éducation, la formation, la concurrence internationale, les délocalisations, les grands choix budgétaires et monétaires, les mauvais fonctionnements du marché du travail, les dynamiques propres aux territoires, la domination de l'économie par la finance, la mondialisation, la course au moins disant pour les salaires et la sécurité sociale, la faiblesse de la croissance, les relations salariales, l'accompagnement des demandeurs d'emploi, le chômage volontaire, les effets de l'indemnisation du chômage, les institutions ... c'est un grand Capharnaüm qui se dresse devant celui qui se demande d'où vient le chômage. Nombreux sont les éléments à prendre en compte, mais lesquels et jusqu'où ? Quelle est leur place les uns par rapport aux autres ? Comment distinguer ce qui est essentiel de ce qui est accessoire ?

Pour le moment, personne ne semble capable de s'attaquer à ces questions et les prenant de face, c'est-à-dire sans arrière-pensée pour défendre ou critiquer des mesures particulières de

politique publique. Personne en tout cas n'a été en mesure de proposer des explications pertinentes, cohérentes, intelligibles et, au final, convaincantes¹.

L'objectif du projet DPCC est de donner à chacun la possibilité de comprendre les raisons pour lesquelles nous connaissons en France, depuis plus de quarante ans, une situation de chômage de masse, contrairement à ce que l'on pouvait observer à la fin des années 50.

Pour mieux justifier l'intérêt, la pertinence, l'originalité et la singularité du projet DPCC, il faut lever un certain nombre d'incompréhensions et préciser préalablement ce que veut dire « comprendre les causes du chômage ».

1.2.1.2 Ce que ne veut pas dire « comprendre les causes du chômage »

Pour éviter les principales erreurs d'interprétation sur les objectifs du projet, le plus simple est de préciser d'abord **ce que ne veut pas dire** « comprendre les causes du chômage » :

- Il ne s'agit pas de rechercher des solutions pour combattre le chômage : à l'instar de la recherche fondamentale au regard de la recherche appliquée, l'objectif n'est pas de discuter de « solutions » particulières, ni préparer un débat sur des solutions particulières.
- Il ne s'agit pas d'examiner spécifiquement les effets du chômage (voir par exemple à ce sujet <https://www.lecese.fr/travaux-publies/limpact-du-chomage-sur-les-personnes-et-leur-entourage-mieux-prevenir-et-accompagner>)
- Il ne s'agit pas de juger de la gravité des effets du chômage.
- Il ne s'agit pas de prévoir les évolutions du chômage ni de scénariser ses futurs possibles.
- Il ne s'agit pas de justifier les raisons de notre intérêt pour le sujet.

1.2.1.3 Ce que veut dire « comprendre les causes du chômage »

Comprendre les causes du chômage consiste à repérer les moments de notre histoire où l'opportunité de bifurquer vers une trajectoire de retour ou de maintien au plein emploi s'est présentée et a été manquée.

S'il s'avère que cette opportunité n'est jamais survenue, alors comprendre les causes du chômage revient à comprendre pourquoi il ne pouvait en être autrement. A contrario, comprendre les causes du chômage revient à comprendre les raisons pour lesquelles les opportunités n'auraient pas été saisies, que ces opportunités se soient présentées à des moments singuliers de notre histoire ou de façon continue.

Il est donc difficile de préciser ce que nous entendons par « comprendre les causes du chômage » sans préciser simultanément jusqu'où nous souhaitons en comprendre les causes.

¹ La note méthodologique en annexe 6 explicite la nature du manque d'explication des causes du chômage. L'annexe 7 propose en complément un essai d'explication sur les raisons de cette absence de diagnostic. Cependant, l'association DPCC a considéré qu'il était moins difficile de rendre claires les causes du chômage que de chercher à expliquer objectivement les raisons de l'absence, jusqu'à présent, de travaux de recherche dédiés à ce sujet.

1.2.2 Pourquoi le projet DPCC ?

Les motivations des initiateurs du projet sont variées. Ainsi, la production d'une explication des causes du chômage :

- doit faciliter la conception des instruments qui seront indispensables pour une **vision stratégique de l'accompagnement des compétences de la France**. Cette vision stratégique, qu'on soit favorable ou non à l'idée d'un accompagnement des compétences de la France, ne peut qu'être utile pour préparer l'avenir. Elle est indispensable aussi pour l'accompagnement de la transition écologique.
- contribue à la **cohésion sociale** du pays. En particulier, l'explication visée par ce cahier des charges devrait donner à chacun la possibilité de situer sa propre trajectoire individuelle dans l'histoire économique et sociale de notre pays.
- doit améliorer la **qualité des débats sociaux et politiques**. Même si un diagnostic partagé sur les causes du chômage n'impliquera pas un consensus sur les mesures à prendre, il donnera de la lisibilité aux différents projets politiques qui seront défendus lors des différentes échéances électorales.

1.2.2.1 Pourquoi un diagnostic partagé ?

Le projet DPCC est le premier projet à poser la question du degré d'approfondissement de l'explication des causes du chômage. Jusqu'où souhaitons-nous comprendre les causes du chômage ?

Ce cahier des charges est le résultat de la mise en commun de cette question. La qualité de l'explication recherchée dépend ainsi de la largeur de la palette des besoins de compréhension du collectif des demandeurs d'explication mobilisés par l'association DPCC. Plus la palette sera partagée, plus l'explication apportée sera significative.

1.2.2.2 Pourquoi « causes » du chômage ?

Le chômage est un phénomène complexe qui met en jeu des dimensions différentes (politique, histoire, géographie, cultures, institutions, marchés...). Aussi la référence aux « causes » ne présume pas de la possibilité d'additionner les causes entre elles mais invite à proposer des explications où ce qui est essentiel est distingué de ce qui est accessoire.

1.2.2.3 Méthode générale retenue pour le projet DPCC

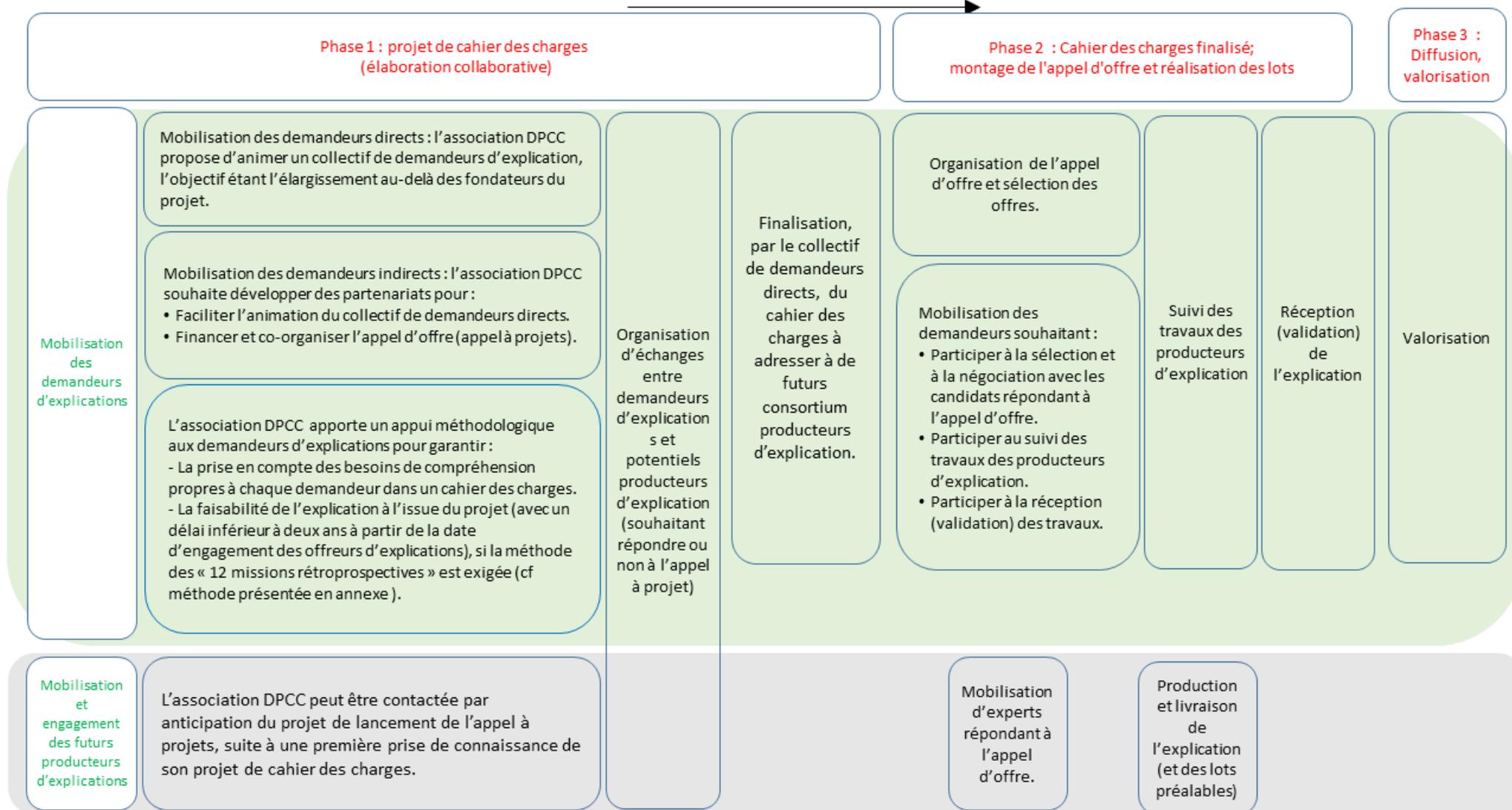
Le principe de la méthode générale est simple : mobiliser des demandeurs d'explication au-delà du cercle des membres fondateurs de l'association, mutualiser leurs demandes, utiliser ce projet de cahier des charges comme principal support de dialogue entre demandeurs d'explications et futurs producteurs d'explication, et obtenir les moyens financiers nécessaires au travail des futurs producteurs d'explication.

Pour développer cette méthode générale², l'association DPCC se positionne comme demandeur d'explications tout en veillant à ce que le projet soit opérationnellement possible pour les futurs producteurs d'explications. Le schéma ci-après résume la méthode adoptée pour le projet.

² Une méthode optionnelle complémentaire à la méthode générale, est également mentionnée en annexe 5.

1.2.2.4 Phases du projet

Déroulé du projet DPCC



1.2.2.5 Mettre à profit les progrès scientifiques et techniques t

La production d'explications est désormais plus facile qu'auparavant : les évolutions technologiques et les pratiques collaboratives interdisciplinaires (notamment celles encouragées par les méthodes prospectives) jouent désormais dans un sens favorable. Le développement d'outils informatiques ad hoc est également de moins en moins coûteux. Cela peut faciliter la production de nouvelles théories, avec des propositions de représentations à la fois plus fines et plus globales des systèmes sociaux et économiques.

Les progrès techniques des outils pédagogiques (voir ludiques) permettent également une appropriation plus rapide côté utilisateur/bénéficiaire des travaux.

D'autre part, l'opposition qualitatif/quantitatif qui semblait départager économie et sociologie est désormais désuète, l'usage des données se généralise et efface certaines frontières entre les disciplines.

Les possibilités de coopérations entre disciplines sociales différentes (y compris au sein des disciplines économiques) sont ainsi plus fortes.

1.2.3 Objectifs de l'association DPCC

1.2.3.1 Objectifs statutaires de l'association

L'association des Demandeurs d'explication pour un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage (DPCC) a été créée le 10 mars 2018 à Paris. Cette association à but non lucratif est non partisane, indépendante et novatrice. Son objectif est de rendre possible l'établissement d'un diagnostic partagé sur les causes du chômage en France et d'encourager l'établissement d'autres DPCC dans d'autres pays.

Site web : www.dpcc.fr

[Pour contacter l'association : accueil@dpcc.fr](mailto:accueil@dpcc.fr)

1.2.3.2 Partager le constat du manque d'explication

Avant d'initier une prestation pour disposer d'un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage, la cohérence de la démarche exige auparavant de partager le constat de l'insuffisance des diagnostics proposés sur les causes du chômage. C'est pourquoi l'association DPCC souhaite nouer des partenariats pour organiser un évènement au cours duquel le constat de carence pourra être connu, reconnu et médiatisé.

1.2.3.3 Développer les partenariats nécessaires pour l'organisation et le financement du projet

L'association DPCC recherche un ou des partenaires (par défaut dénommé Institut YYY dans le cadre de ce projet de cahier des charges) pour prendre en charge la gestion administrative et financière de l'appel d'offre. Le rôle de l'association sera de stimuler la production d'explication et de se positionner en vérificateur, pour ses adhérents, de la qualité du travail de production d'explication.

1.3 Qui peut soumettre une proposition ?

Le présent appel à projets vise tous les types d'acteurs (publics ou privés, dont associatifs), en capacité d'associer les compétences multidisciplinaires et pédagogiques requises pour mener à bien la prestation demandée.

L'aide accordée prendra la forme de subventions. Elle couvrira une période maximale de 2 ans. L'assiette des dépenses éligibles des projets devra être supérieure à 200 000 euros.

1.4 Comment candidater ?

L'appel à projets est consultable sur le site des consultations de l'institution YYY à l'adresse :

InstitutionyyyappelaprojetDPCC.fr

Les dossiers de candidature doivent être déposés complets et signés, par voie électronique, à la même adresse.

L'appel à projets est ouvert pour une période de X jours, à compter du XX/XX/2022.

Pour pouvoir être instruits et évalués dans le cadre de la première vague de sélection, les dossiers devront impérativement être déposés complets, sous forme électronique, avant le :

Xx xx 2022 A 12H00 (HEURE DE PARIS).

2 Objectifs de la prestation

2.1 Objectif général

L'objectif de ce cahier des charges est de définir le travail attendu pour produire, dans un délai inférieur à deux ans, l'explication des causes du chômage de masse que la France connaît depuis plus de quarante ans.

2.2 Déterminer les causes et non pas rechercher des solutions

Le projet DPCC n'est pas un projet d'aide à la décision mais un projet d'aide à la réflexion: sa vocation n'est pas de critiquer ou de défendre de nouvelles mesures de politique publique mais de créer un espace d'aide à la réflexion en dehors de l'aide à la décision. Relier directement un problème à "sa" solution n'est en effet pas toujours possible ni souhaitable : on peut être d'accord sur les causes d'un problème sans pour autant s'entendre sur les solutions à retenir. Et réciproquement.

La distance mise entre la détermination des causes et l'aide à la décision doit cependant encourager la conception de solutions innovantes, mais dans un cadre indépendant de celui de ce projet.

DPCC n'est pas non plus un projet de recherche « classique » : son objectif est d'obtenir des réponses substantielles dans un délais court, les moyens pour y parvenir étant précisés dans ce cahier des charges.

2.3 Périmètre de l'appel à projet

2.3.1 Périmètre thématique

Tous les sujets utiles à la production d'explication des causes du chômage sont recevables. De ce point de vue, il n'y a pas de limite thématique préétablie.

Le chômage à expliquer est celui qui a touché les français, directement et indirectement, au cours des cinquante dernières années, jusqu'à 2021 (crise du COVID incluse). Toutes les formes de chômage devront être expliquées, qualitativement et quantitativement, sans confondre chômage et chômeurs, et quelles que soient les définitions retenues pour mesurer le chômage ou le nombre de demandeurs d'emplois (BIT, DARES, INSEE, Pôle emploi).

Le chômage doit être le résultat final de l'explication à produire. Il doit donc jouer le rôle de fil conducteur du travail de production de l'explication.

2.3.2 Périmètre méthodologique

Les travaux de prévision et de prospective « classique » (c'est-à-dire la construction de scénarios tournés vers l'avenir) n'entrent pas dans le périmètre de cette prestation.

L'**enjeu**³, du point de vue quantitatif, sera d'expliquer à grande et petites échelles l'évolution du taux d'emploi et le taux de chômage en France, avec une prise en compte différenciée des territoires, y compris les départements et région d'outre-mer (DROM): Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion.

³ Les termes marqués d'un astérisque sont précisés dans le glossaire en annexe 4.

Toutes les **variables d'influences*** contribuant à l'explication des causes du chômage entrent dans le périmètre de la prestation.

En particulier, l'ensemble des éléments explicatifs des taux d'emploi et de chômage de la période 1960- 2021 fait partie du périmètre des variables d'influence.

2.4 Public visé

Public visé directement : les membres de l'Association DPCC, les membres du collectif de demandeur d'explication qui se font connaître auprès de l'association DPCC, et les partenaires (institutions, fondations, entreprises et association) de l'association DPCC.

Public visé indirectement : grand public, lycéens, responsables des corps intermédiaires (syndicats, parti politique, associations), professionnels de l'emploi et du développement économique.

3 Prestation attendue

3.1 Activités attendues

3.1.1 Activités/lots

Différentes activités doivent être menées de front, notamment :

- Dresser un état des lieux des connaissances (et méconnaissances) existantes
- Elaborer une histoire du chômage, de l'emploi et des activités (économiques)
- Développer des théories, soit nouvelles soit à adapter
- Développer des scénarios contrefactuels*
- Créer et développer des modèles

3.1.1.1 Lot n°1 : dresser un état des lieux des connaissances disponibles

A notre connaissance, le seul travail dédié à la production d'une explication des causes du chômage est l'élaboration en 2008 du « rapport sur les causes du chômage » par le Conseil d'Orientation pour l'Emploi, juste avant la crise financière. Il s'agissait en l'espèce d'une auto-saisine, sans demande externe, et sans production de nouveaux travaux recherche.

Ce travail est accessible à cette adresse : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/causes-chomage>

Un document préparatoire à ces travaux, riche d'indications bibliographiques, est aussi disponible auprès de l'association DPCC.

On notera d'ores et déjà que ce rapport ne termine pas l'explication des causes du chômage, laissée à l'état de pistes. Ainsi, à l'issue de la partie 2 consacrée à la revue de la littérature sur les causes possibles du chômage, juste avant de passer à la partie consacrée aux recommandations, le rapport indique (p72): « *Le tour d'horizon réalisé dans cette partie incite à la modestie sur ce que l'on sait des causes du chômage français. S'il ne fait pas de doute que notre connaissance a beaucoup progressé dans ce domaine, elle est encore aujourd'hui partielle* ». Le mot « modestie » est d'ailleurs surligné en gras.

3.1.1.2 Lot n°2 : dresser une histoire du chômage, de l'emploi et des activités

L'histoire du chômage, de l'emploi et des activités doit servir de "scénario de référence" et préparer les étapes suivantes : construction et sélection des histoires contrefactuelles les plus pertinentes (sous forme de récits), conception et démarrage des travaux de modélisation.

L'objectif de l'histoire du chômage et de l'emploi sera de :

- Disposer d'une vision articulée entre déterminants économiques, sociaux, politiques et environnementaux.
- Voir dans la finesse les différentes dimensions en jeu dans l'explication du chômage et de l'emploi.
- Opérer des allers-retours entre des niveaux fins et le niveau national

La compréhension de l'importance relative des causes du chômage nécessite en effet l'adoption de visions systémiques voire un même renouvellement des représentations de l'économie et de la société.

Les premiers constats sur les chocs et sur les caractéristiques du chômage français confirment que l'analyse des causes du chômage ne peut être conduite sans s'intégrer dans une réflexion plus large,

réconciliant les approches macro- et micro-économiques, sur les liens entre régime de croissance et flux d'emplois. Ce dernier point a déjà été reconnu en 2007 par le groupe de travail préparatoire aux travaux du COE sur les causes du chômage.

La vision systémique doit être cependant plus développée. Par exemple, si le chômage a des effets sur lui-même, il faudra préciser de quelle manière cela se produit.

On se demandera également comment, d'un côté, les inégalités sociales encouragent le chômage global, (notamment les inégalités d'accès aux marchés du travail pour les jeunes et les seniors) et, d'un autre côté comment le chômage observable macro-économiquement peut favoriser ou défavoriser le chômage, soit globalement, soit pour certaines personnes. Autrement dit, il s'agit de savoir dans quelle mesure la composition du chômage aurait des effets sur son niveau global : est-ce que les discriminations sur le marché du travail ont des conséquences sur le niveau de chômage global ? Il faut également identifier comment la nature (ressources naturelles, biodiversité, matières premières, énergie) intervient dans le système socio-économique : dans quelle mesure cela serait-il simplement un élément de contexte du point de vue de la compréhension des causes du chômage et de l'emploi ?

3.1.1.2.1 Déterminer les niveaux de finesse pertinents pour voir les différentes dimensions en jeu dans l'explication du chômage et de l'emploi.

De la même façon que l'autopsie d'un médecin légiste ne constitue qu'un élément d'une enquête confiée à un juge d'instruction, l'établissement des faits historiques à des niveaux détaillés sera nécessaire mais non suffisant, d'où l'importance de la mise au point des autres lots.

Ainsi, l'histoire du chômage, de l'emploi et des activités correspondantes demandée ici doit faciliter le développement des autres lots, notamment :

- le lot n°3 sur les scénarios, pour construire et sélectionner les des histoires contrefactuelles les plus pertinentes (notamment sous forme de récits),
- le lot n°4 sur la conception et démarrage des travaux de modélisation : l'objectif de l'histoire du chômage et de l'emploi sera de fournir une vision articulée entre déterminants économiques, sociaux, politiques, géographiques et environnementaux.

Sauf démonstration du contraire, il sera ainsi nécessaire de :

- Différencier les histoires des activités économiques : les explications sur les causes du chômage en France ne peuvent placer dans le même ensemble tous les marchés de biens et service (dont services financiers).
- Différencier les histoires des personnes (sexe, âge, métiers, qualifications, compétences, bassins d'emplois)
- Différencier les histoires des bassins d'emploi ;

3.1.1.2.2 Opérer des allers-retours entre des niveaux fins et le niveau national, voire mondial

Pour faire avancer l'enquête historique, il faudra questionner la pertinence des échelles d'observation des variables envisagées en interaction avec les lots suivants. L'objectif est de disposer d'explications du chômage non seulement « macro » mais aussi pertinentes au regard de ce chacun peut observer de lui-même.

Il faut notamment être en mesure de donner du sens au syndrome "Roland Garros" appliqué à l'emploi.

Syndrome Roland Garros : d'un côté, on observe des places vides dans les tribunes durant chaque grand tournoi, et de l'autre le besoin d'agrandir le site pour accueillir un public plus important a été reconnu (et un nouveau court a été inauguré en 2019). Comme expliquer ce phénomène ? Transposée à l'emploi, l'interrogation est la suivante : d'un côté on observe des emplois non pourvus pour un grand nombre d'entreprises et, de l'autre on observe un manque global d'emploi. Comment expliquer ce phénomène et en mesurer l'importance ?

Quelle est l'importance de la gestion des entreprises dans l'économie générale ?

Quelle est l'importance de l'économie internationale dans l'économie nationale ?

L'enjeu, pour la construction théorique d'ensemble nécessaire au développement des trois lots observation-scénarios-modèles, sera de d'identifier la nature des relations entre les échelles : échelles locales/individuelles et échelle globale(nationale). Des aller-retour entre des niveaux fins, niveaux territoriaux et secteurs seront ainsi indispensables.

3.1.1.2.3 Liste (non exhaustive) des variables d'influence* à étudier pour le lot 1 et les suivants

Nous indiquons ci-après la liste des variables d'influence^{4*} à prendre en compte dans l'explication des causes du chômage. Cependant, comme indiqué dans le glossaire, toutes les variables d'influences ne sont pas nécessairement des causes du chômage.

Extrait de la liste des variables d'influence recensées par l'association DPCC

- Les prélèvements obligatoires,
- Le coût du travail,
- La croissance de la population active
- Le fonctionnement des marchés des biens et services,
- La mondialisation et les délocalisations,
- La natalité,
- Le salaire minimum,
- La santé
- La prise en charge des enfants en bas âge,
- L'accompagnement des chômeurs,
- L'entraide intergénérationnelle,
- Le coût du permis de conduire,
- Le logement et les transports de proximité (à voir selon les bassins d'emploi),
- Le décrochage scolaire/les décrocheurs scolaires,
- L'orientation scolaire
- L'orientation professionnelle,
- Les formes de contrats de travail,
- Les inégalités d'accès au marché du travail (discriminations),
- L'accompagnement professionnel
- La qualité des relations sociales dans l'entreprise,
- La délinquance,
- La sortie des femmes de la population inactive

⁴ Les termes marqués d'un astérisque sont précisés dans le glossaire en annexe 4.

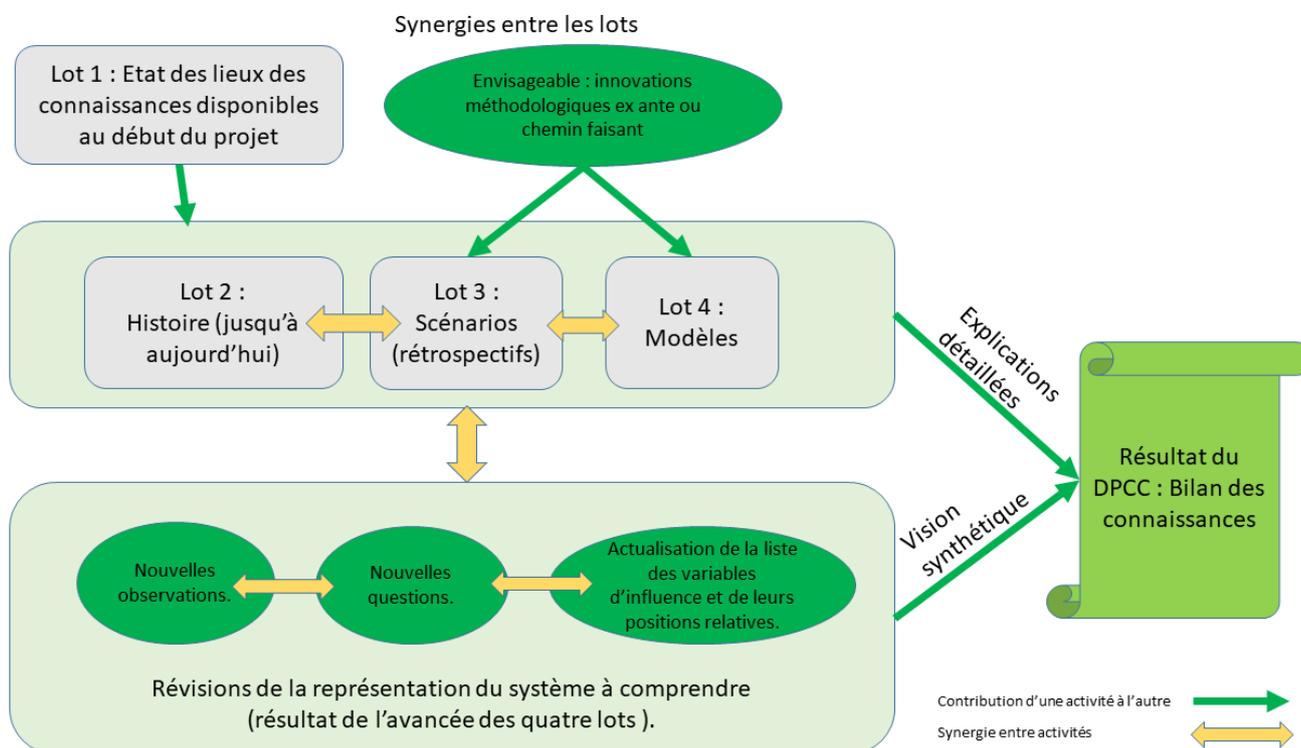
- L'immigration
- Inégalités de revenus
- La mondialisation et les délocalisations
- Coût du travail (dont impact des prélèvements obligatoires)
- Les idéologies politiques et managériales (voir notamment <https://www.futuropolis.fr/9782754825450/le-choix-du-chomage.html>)
- Le dialogue social lui-même
- Le chômage lui-même (dont chômage volontaire)
- La démographie des entreprises par secteurs (tailles et âge),
- Les dynamiques territoriales infrarégionales (à l'échelle de bassins d'emploi)
- L'organisation et le fonctionnement des marchés financiers,
- Les évolutions conjoncturelles de la croissance.
- L'artificialisation des terres,
- La production d'énergie,
- Les prix des matières premières énergétiques, agricoles, industrielles,
- L'organisation de la propriété du capital,
- La responsabilité individuelle
- La maîtrise de l'anglais (en lien avec la capacité à développer les échanges internationaux),
- La formation continue (formation professionnelle)
- L'éducation générale
-

Pour mémoire : la liste des causes "éventuelles" identifiées dans le rapport COE de 2008

- Le ralentissement de la croissance.
- La croissance de la population active
- Le progrès technique
- La mondialisation et les délocalisations
- Les marchés financiers.
- Coût du travail et prélèvements obligatoires
- Éducation, formation initiale et formation tout au long de la vie
- Les institutions du marché du travail.
- Le fonctionnement des marchés des biens et services

3.1.1.3 Lots n°3 et 4 : essais de théories, scénarios et de modélisations

Les lots demandés sont fortement interdépendants. Il est donc attendu des candidats qu'ils détaillent leur proposition pour articuler ces lots entre eux et préciser à quels moments des points d'échanges avec les demandeurs d'explications leurs semble nécessaires.



Pour voir les modalités possibles de pilotage du lot n°3, voir en annexe 5 la « méthode optionnelle complémentaire ».

Pour le lot n°4 (modèles), la réalisation d'outils supports de modélisation sera probablement nécessaire. Cette activité pourra être soit directement prise en charge par le consortium candidat soit sous-traitée. Dans ce cas, le cahier des charges dédié à cette sous-traitance doit être préalablement validé par l'association DPCC.

Dans cette hypothèse, la liste des variables à modéliser devra être préétablie et prendre en compte les variables des travaux de modélisation déjà existants, de telle sorte qu'un dialogue technique puisse être possible avec les exercices de modélisation déjà faits (en particulier tous ceux mentionnés dans les travaux du COE 2008).

Cela implique de comprendre au préalable les méthodes, telles que celle de ceux qui se sont penchés sur les effets de la réduction du temps de travail.

3.1.2 Activités transversales

3.1.2.1 Synthèse générale pour l'ensemble des quatre lots (théorie explicative)

Elaboration de la théorie explicative à partir du suivi et de l'accompagnement de la réalisation des quatre lots. Le résultat peut aussi être un ensemble de théories non contradictoires entre elles. Différents regards complémentaires peuvent être étayés par autant de modèles, sous réserve de passerelles permettant de vérifier l'absence d'incohérence entre les regards.

3.1.2.2 Accompagnement pédagogique et traduction

3.1.2.2.1 Objectif de l'appui

L'explicitation du processus de production est essentielle pour l'appropriation des travaux des producteurs d'explication par les membres de l'association DPCC. L'objectif de l'appui pédagogique est de faciliter la compréhension des lots de travaux au fur et à mesure de leur livraison (histoire générale, argumentaires pour choix des scénarios contrefactuels, conception des modèles, réalisation des modèles, résultats de l'exploitation...)

3.1.2.2.2 Types d'appuis pédagogiques

Des supports pédagogiques variés sont attendu pour chaque lot livré : plaquette, film ("making of" du lot, film d'animation...), outil informatique ludique et interactif. Ces supports seront fournis dès qu'un lot sera achevé.

Après la livraison des résultats définitifs 4-5 films d'animation illustreront les points les plus importants et les points les plus difficiles à comprendre (pas plus de 5 mn par film).

Les supports seront traduits/sous-titrés en anglais

3.1.2.3 Valorisation et la diffusion des travaux

La valorisation et la diffusion des travaux (séminaires, conférences...) n'est pas déléguée au prestataire. Elle sera prise en charge conjointement par l'Association DPCC et l'institut YYYY.

3.1.3 Conseils divers pour réaliser la prestation

3.1.3.1 Conseils pour le traitement des variables d'influence

En essayant d'anticiper les besoins de cette étape, les recommandations de l'association DPCC sont les suivantes :

Pour l'essai d'affectation du rôle des variables, sans distinction de leur rôle en terme de causalité, il devrait être nécessaire de :

- Repérer les hypothèses à faire varier pour voir la dépendance du chômage et de l'emploi relativement à ces hypothèses
- Sélectionner des nomenclatures et construction des nomenclatures complémentaires (activités économique, emploi, compétences, éducation territoires...)
- Comparer des méthodes et champs d'investigation avec les travaux de modélisation partielle (macro-économiques et micro-économiques) déjà existants.

Pour la reprise éventuelle les idées et travaux de Jean-Noël Giraud, on pourra considérer les inégalités internes à la France comme variable intermédiaire et les inégalités entre pays comme variables de contexte. En effet, pour DPCC France, il semble raisonnable de considérer que les inégalités de revenus entre pays sont des variables de contexte.

Par ailleurs, l'évolution de la productivité globale des facteurs est peut-être une variable clé* mais on ne peut pas la prendre comme déterminant du système : si cette variable doit apparaître dans l'explication, il faut la prendre en compte comme résultat intermédiaire dont les effets sont à évaluer.

Comme le préconisait le COE en 2008, on a notamment besoin d'une analyse à la fois macro- et micro-économique fondée sur liens entre flux sur le marché du travail et dynamique de croissance. Il est donc normal que certaines variables soient à la fois "micro" et "macro". Par exemple, la différenciation entre réfugiés politiques et émigration économique est à la fois "micro" et "macro". Elle nécessite un jugement sur les motivations individuelles (dimension "micro"), et en même temps cette distinction constitue un essai de gestion de la main d'œuvre (dimension "macro").

3.1.3.2 Conseils pour le lot n°2 histoire et observations.

Ne pas se limiter aux données quantifiables. Les données observables ne sont pas seulement les données quantifiables....

3.1.3.3 Conseils pour le lot n°3 conception des scénarios

Le candidat peut ne pas retenir la méthode spécifique des 12 missions prospectives exposée en annexe 5 mais il doit a minima constituer un argumentaire pour la conception de scénarios contrefactuels de plein emploi 1960-2021.

Si le candidat retient tout ou partie de la méthode spécifique, les conseils de l'association DPCC sont les suivants :

- Identifier les Macro-scénarios* (ou régimes) à partir desquels on peut essayer de voir l'influence, à la marge, de certaines variables internes ;
- Identifier des Micro-scénarios* selon qu'ils dépendent fortement ou faiblement des Macro-scénarios ; (Micro-scénarios = scénarios partiels relatifs à une composante du système)
- Pistes pour micro-scénarios
 - Piste 1 (issues des travaux du COE 2008) : La persistance du chômage à un niveau élevé a conduit les économistes à développer de nouvelles approches, plus micro-économiques, susceptibles d'expliquer les performances observées et leurs divergences. Les travaux sur les institutions du marché du travail se sont alors multipliés et ont mené, à la suite notamment de l'Etude de l'OCDE sur l'emploi en 1994, à une focalisation sur les « rigidités » du marché du travail. Depuis, les études se sont affinées, notamment en s'appuyant sur les nouvelles approches en termes de flux sur le marché du travail, et ont apporté des éléments de compréhension de phénomènes complexes n'obéissant pas à une logique binaire. Ces travaux ont notamment été présentés par Francis Kramarz, John Martin et Jacques Freyssinet.
 - Piste 2 Impact de la protection sociale des chômeurs:
 - Prendre en compte le plus finement possible le détail des activités pour voir les processus de création et destruction d'activités et d'emplois ;
 - Eviter des explications en terme de NAIRU (le groupe de travail du COE 2008 lui-même reconnaissait que ce n'était pas opérant) car cela inviterait à écarter des explications simultanément micro et macro-économiques ;
- Identifier les tendances, dont tendances lourdes* ;
- Pour les liens micro-macro : proposer des solutions pour endogénéiser la relation entre chocs macro- économiques et institutions. Utiliser les idées de Philippe d'Iribarne 1990 (voir son ouvrage le chômage paradoxal), pour l'essai d'affectation du rôle des variables, sans distinction de leur rôle en terme de causalité ;

- Pour l'identification des variables internes : sur quoi l'Etat, les partenaires sociaux, les collectivités, et les individus pouvaient-ils agir ?
- Pour l'identification des variables externes : voir sur quoi il n'était pas possible d'agir à l'échelle de la France où indirectement à l'échelle européenne ou mondiale.
- Identifier les hypothèses à faire varier pour voir la dépendance du chômage et de l'emploi relativement à ces hypothèses;
- Sélectionner des nomenclatures et construire des nomenclatures complémentaires (activités économique, emploi, compétences, éducation territoires...);
- Comparer les méthodes et champs d'investigation avec les travaux de modélisation (macro-économiques et micro-économiques) déjà existants ;

3.1.3.4 Conseils pour le lot n°4 modélisation

Pour le travail de modélisation, distinguer quatre activités qui peuvent être considérées en première approche comme quatre étapes successives

Activité 1 Identification des variables

Activité 2 Essai d'affectation du rôle des variables

Activité 3 Conception des théories.

Activité 4 Paramétrage puis calibrage/étalonnage

Le calibrage permettra d'éviter des hypothèses en contradiction avec les observations existantes pour toutes les variables disponibles.

Par ailleurs, prévoir un temps de de délibération et de validation avec l'Association DPCC pour maintenir ou non dans le modèle des variables dépourvues de quantification préexistante.

3.2 Livrables attendus

3.2.1 Livrables attendus par lot

3.2.1.1 Pour le lot n°1 Etat des lieux des connaissances disponibles

Actualiser les valeurs des variables déjà prise en compte en 2008 dans les travaux vus par le COE

3.2.1.2 Pour le lot n°2 Histoire et observations

Document sur traitement de texte (300 pages minimum)

3.2.1.3 Pour le lot n°3 Scénarios

Si la méthode spécifique (cf annexe 5) est retenue, un document word doit présenter le résultat de chaque mission prospective (entre 50 et 200 pages, hors annexes).

3.2.1.4 Pour le lot n°4 Modèles

Le développement doit aboutir à la livraison d'un modèle informatique ou un ensemble de modèles interconnectés. Les développements doivent être faits avec des logiciels en Open Source.

Les résultats de l'exploitation des supports de modélisation devront être présentés.

L'exploitation doit permettre de tester l'importance des variables « toutes choses égales par ailleurs » en faisant varier les hypothèses. La distinction entre variables d'influence et variables clé pourra éventuellement être précisée par des ordres de grandeur en relation avec le taux d'emploi et avec le taux de chômage.

Livrables attendus ici (hors supports pédagogiques) : document avec traitement de texte, présentations powerpoint, et outils open source développés pour le projet.

3.2.2 Livrables transversaux

3.2.2.1 Livrables au cœur du projet

Livraison de l'explication complète (300 pages environ, dont synthèse de 20 pages). Il s'agit de fournir l'explication générale au vu des réalisations des 4 lots, avec explicitation des marges d'erreur et précision du périmètre de validité de l'explication.

Livraison du récit de la construction théorique dont essais de confrontation théorique avec les données observables, dont dialogue avec les théories et modélisations existantes.

3.2.2.2 Livrables pédagogiques

- Animations pédagogiques
- Supports pédagogiques
 - Des films d'animations seront nécessaires pour illustrer le plus visuellement possible les liens entre les micro-scénarios, l'échelle des individus et l'échelle du système socio-économique. Indépendamment des contenus exposés, les formes présentées ci-après constituent des pistes intéressantes <https://www.youtube.com/watch?v=u8Sx0C7pVkl>
https://www.youtube.com/watch?time_continue=22&v=3PPVeNcfCTI
 - Réalisation d'une bande dessinée (par exemple suite au livre enquête « [le choix du chômage](#) »)
- Organisation d'un tour de France en présence de demandeurs d'explications
- Dialogue initial avec les demandeurs d'explication parties prenantes au projet (fréquences et modalités à définir)
- Dialogue externe, au-delà des membres actifs du projet

3.2.2.3 Traduction

Traduction en anglais de tous les livrables du projet DPCC et mise en ligne sur internet.

4 Règles de financement

4.1 Nature des porteurs de projets

Le présent appel à projets vise tous les types d'acteurs (publics ou privés, en particulier bureau d'études et centres de recherche), dès lors que ces acteurs sont dotés d'une personnalité morale et que leur capacité à traiter une partie de la prestation est avérée. La coordination et la coopération entre acteurs de compétences et disciplines variées est indispensable.

4.2 Modalités de financement et dépenses éligibles

Etablies suivant les règles de financement de l'institut YYY et compte tenu de l'accord entre l'institut YYY et l'association DPCC

5 Processus de sélection

5.1 Critère de recevabilité et d'éligibilité

Pour être recevables, les dossiers devront être adressés complets dans les temps impartis énoncés ci-après.

Est éligible :

- toute personne morale dont la santé financière est saine et dont l'activité s'inscrit dans le périmètre de cet appel à projets,
- ayant au minimum 2 ans d'existence ou étant liée juridiquement à une entité ayant au minimum 2 ans d'existence.

L'appel à projets souhaite encourager le renforcement des coopérations existantes et la création de coopérations originales entre acteurs publics et privés, acteurs historiques et émergents.

La constitution de consortium est nécessaire. Il est impératif de désigner une personne morale juridiquement porteuse du projet et de définir un accord de consortium détaillant notamment les règles de gestion et de coopération/partage des tâches entre les participants. Une copie de cet accord devra être fournie par les porteurs de projets lauréats, en amont de leur conventionnement avec l'institut YYY.

5.2 Critères de sélection

Les projets seront choisis en fonction des points suivants :

- qualité de la proposition méthodologique en particulier pour articuler les lots et anticiper les interactions avec le collectif de demandeurs d'explications.
- pertinence de la proposition au regard des besoins de l'Association DPCC
- créativité de la proposition
- qualité et densité des partenariats envisagés,
- ambition en matière de résultats et d'accessibilité (pédagogie)
- qualité et crédibilité du porteur de projet et des composantes associées au consortium: compétences et expériences réunies au sein du projet ;
- qualité de la gouvernance envisagée
- qualité du modèle économique ;
- qualité du système d'informations et modalités proposées pour faciliter l'accès aux travaux en cours.
- qualité pédagogique de l'offre

5.3 Conseils complémentaires

Laisser place à la créativité, sans ignorer l'existant ; Combiner deux idées contradictoires pour innover : d'une part prêter attention à tout ce qui nous entoure et qu'on ne voit pas, d'autre part considérer que l'essentiel des éléments du puzzle sont déjà sous nos yeux mais qu'il faut trouver les bonnes façons de les assembler.

Questionner ou éviter les schémas préconçus ; s'inspirer des idées, intuitions et réflexes telles que celles d'Edgar Morin pour penser les sujets complexes, partager et creuser ses intuitions.

S'appuyer sur le glossaire en annexe 4 de ce cahier des charges pour faciliter la communication avec les membres du collectif de demandeurs d'explication (puis entre membres du consortium).

6 Modalités de sélection des projets

L'institut YYY s'assure de la recevabilité et de l'éligibilité des projets tandis que l'Association DPCC évalue la pertinence de la réponse proposée par le candidat.

Le comité de sélection est composé des membres du bureau de l'association DPCC et d'un membre de l'institut YYY.

Une seule proposition sera retenue

7 Transparence du processus

Les documents transmis dans le cadre de cet appel à projets sont soumis à la plus stricte confidentialité et ne sont utilisés que pour la bonne marche du processus de sélection. Toute personne ayant un intérêt personnel à agir dans les projets sélectionnés devra s'abstenir de donner son avis. Les résultats de l'appel à projets font l'objet d'une notification à chacun des porteurs candidats.

8 Mise en œuvre, suivi du projet et allocation des fonds

8.1 *Conventionnement*

Une convention sera établie avec le lauréat. Elle précisera notamment : le contenu du projet ; le calendrier prévisionnel de déploiement ; les éléments d'appréciation nécessaires à l'analyse de la conformité des aides (durée, coûts financés, ...) ; le montant des tranches, les critères et le calendrier prévisionnel de déclenchement des tranches successives ; les modalités de suivi ; les modalités de communication ; etc.

8.2 *Comité de pilotage*

Un comité de pilotage se réunit tous les trois mois pour suivre l'ensemble de la prestation. Il est composé d'un représentant de l'institut YYY et des membres de l'association DPCC désignés par son bureau pour la représenter.

8.3 *Evaluation*

L'évaluation de la qualité du diagnostic est essentielle avant, pendant et après la prestation. Le porteur de projet documentera la conduite de son projet de façon détaillée, pour favoriser la capitalisation des expériences. Il s'engage à renseigner des indicateurs conçus par l'Association DPCC

Le porteur de projet propose des éléments de méthode et une série d'indicateurs documentant plus spécifiquement le déroulé de sa mission la qualité des livrables requis.

Le porteur de projet devra pouvoir s'appuyer sur un système d'informations à la fois riche et pertinent et sur des modalités de suivi et d'évaluation lui permettant, le cas échéant, de proposer des actions correctives ou d'adapter son schéma d'intervention.

La documentation rendant compte des actions financées dans le cadre de cet appel à projets, de leurs résultats et de leur impact, a vocation à être rendue publique au terme du processus, avec un souci de partage de l'information à l'ensemble des parties prenantes, dans l'intérêt général.

8.4 *Communication*

Les lauréats devront respecter les règles de communication suivantes :

- Apposition du logo de l'association DPCC et de l'institut YYY, sur tous les documents de présentation de leur action ;
- La communication publique mettant le projet en avant est assurée uniquement par l'Association DPCC et l'institut YYY conformément à leur accord de partenariat du XX/XX/22

8.5 *Confidentialité des données personnelles 28*

A adapter (lien à faire avec la gestion des données couvertes par le secret statistique)

9 Dépôt des dossiers et demande de renseignements

L'appel à projets est ouvert pour une période de 3 mois, à compter du XX/XX/2022.

L'instruction, l'évaluation et le classement des dossiers par le comité de sélection se feront en une seule session.

La clôture de l'appel à projets est fixée xxxx 2022. Pour pouvoir être instruits et évalués, les dossiers devront impérativement être déposés complets, sous forme électronique, avant cette date de clôture, la date et l'heure de réception faisant foi. Les dossiers de soumission doivent être déposés sur le site www.XXX.yyy selon les modalités de l'institut YYY Tout dossier transmis uniquement en version papier ne sera pas étudié. Pour toute demande de renseignements sur le présent appel à projets, vous pouvez poser vos questions en sélectionnant cet appel à projets, rubrique « Appel à projet DPCC », sur le site : www.XXX.yyy Les modalités techniques de dépôt en ligne des dossiers de soumission sont détaillées en Annexe 2 du présent cahier des charges.

Annexes

Annexe 1 : Contenu du dossier de candidature

- Annexe 1 : Contenu du dossier de candidature 30

Annexe 2 : Modalités de dépôt en ligne

A compléter le jour venu

Annexe 3 : Webographie COE (et lien pour rapport COE)

- [Groupe COE Kramarz](#)
 - [Doc 1 - Doc preparatoire sur les causes du chomage - en word.docx](#)
 - [Doc 1 - Doc preparatoire sur les causes du chomage.pdf](#)

Annexe 4 : Glossaire (repris de futurible)

Le glossaire proposé ici évoluera au fur et à mesure des questions et échanges au sein du collectif des demandeurs d'explication. Pour démarrer, nous commençons en reprenant un glossaire établi par l'association Futurible, association qui fait référence dans le domaine de la prospective, une activité par essence multidisciplinaire et qui nous intéresse donc à ce titre. L'objectif cependant n'est pas de faire autorité avec un dictionnaire qui serait donné à l'avance mais de construire une référence commune qui facilite les échanges d'abord au sein du collectif des demandeurs d'explication, ensuite avec les futurs groupements de producteurs d'explication.

- Enjeu : Problématique identifiée qui porte en elle un potentiel de changements, positifs (opportunités) ou négatifs (menaces) et qu'il est nécessaire de prendre en compte pour construire un scénario et déterminer une stratégie. L'enjeu est ce qui, sur le terrain ou le champ de bataille, peut être perdu ou gagné. Ce concept peut être repris même sous l'angle rétrospectif recherché par le projet DPCC
- Hypothèse : Evolution ou état possible d'une variable à un horizon donné
- Hypothèse tendancielle : hypothèse reposant sur la prolongation de la tendance passée.
- Indicateurs : Instruments de mesure ou d'observation de la tendance. Indices, ratios ou listes de faits permettant de mesurer ou d'observer l'évolution d'une variable dans le temps.
- Macro-scénario : scénarios globaux relatifs à l'ensemble du système.
- Micro-scénarios : scénarios partiels relatifs à une composante du système.
- Scénario : jeu cohérent d'hypothèses conduisant d'une situation d'origine à une situation future. Un scénario est une description du système à un horizon donné et du cheminement conduisant à son état final.
- Scénario contrefactuel: jeu cohérent d'hypothèses conduisant d'une situation passée (par exemple le plein emploi en 1960) à une situation fictive (par exemple le plein emploi en 2022).
- Scénarios exploratoires : scénarios explorant le spectre des futurs possibles (du point de vue ici de 1960).
- Scénarios normatifs ou stratégiques : scénarios explorant le spectre des futurs souhaitables et réalisables
- Signal faible ou fait porteur d'avenir : signes intimes dans leurs dimensions présentes mais potentiellement immenses par les conséquences virtuelles. La plupart des facteurs de changement politiques, économiques, technologiques ou culturels sont des variables à peine perceptibles aujourd'hui qui peuvent constituer les tendances lourdes de demain.
- Tendance : une tendance est une transformation mesurable ou observable au sein d'un système donné, et qui porte en germe les dynamiques des comportements futurs de ce système.
- Tendance lourde : transformation significative et sur une période suffisamment longue pour que l'on puisse prévoir son évolution dans le temps. Une variable ou un facteur d'influence caractérisé par une tendance lourde ne donnera lieu qu'à une seule hypothèse prospective.
- Variable (d'influence) : est un facteur, un paramètre, ou un déterminant qui influe sur le système. Élément du système qui exerce ou est susceptible d'exercer une influence sur le problème étudié. Souvent une variable est un mélange de facteur et d'acteur (un

facteur évolue le plus souvent sous l'influence d'un acteur ou de plusieurs acteurs). Un des enjeux du travail explicatif consistera à distinguer parmi les variables d'influence celles qui ont impacté le plus directement et le plus fortement le chômage et l'emploi. Ces variables causales, une fois bien identifiées, seront les causes du chômage à retenir en priorité pour comprendre complètement le phénomène. En particulier, l'ensemble des éléments explicatifs des taux d'emploi et de chômage de la période 1960- 2021 fait partie du périmètre des variables d'influence.

- Variable externe : facteur sur lequel l'organisation qui initie la démarche de prospective n'a pas ou peu de pouvoir.
- Variable interne: facteur sur lequel l'organisation qui initie la démarche de prospective a un pouvoir de décision ou de maîtrise. Variable externe : facteur sur lequel l'organisation qui aurait pu avoir initié la démarche de prospective n'aurait pas eu de pouvoir. On peut imaginer comme organisation le Commissariat Général au Plan en 1960. Tendance : Une tendance est une transformation mesurable ou observable au sein d'un système donné, et qui porte en germe les dynamiques des comportements futurs de ce système. Tendance lourde : transformation significative et sur une période suffisamment longue pour que l'on puisse prévoir son évolution dans le temps. Une variable ou un facteur d'influence caractérisé par une tendance lourde ne donnera lieu qu'à une seule hypothèse pour un scénario contrefactuel (à mettre aussi en glossaire). Scénario : jeu cohérent d'hypothèses conduisant d'une situation d'origine à une situation future. Un scénario est une description du système à un horizon donné et du cheminement conduisant à son état final
- Variable-Clé : il s'agit des variables les plus influentes sur le système considéré (les plus dépendantes sont écartées)

Annexe 5 : Méthode optionnelle complémentaire à la méthode générale (les 12 missions prospectives)

9.1 Pourquoi une méthode spécifique complémentaire et optionnelle

Pour l'association DPCC, comprendre les causes du chômage consiste :

- à repérer les moments de notre histoire où l'opportunité de bifurquer vers une trajectoire de retour ou de maintien au plein emploi s'est présentée et a été manquée
- ou, à défaut, identifier les raisons pour lesquelles ces opportunités n'ont pas pu ou ne pouvaient pas se présenter.

Cette façon de poser le sujet entraîne immédiatement la question suivante : jusqu'où souhaitons nous comprendre les causes du chômage ? Jusqu'où continuer les recherches ?

La méthode spécifique présentée ici est une option complémentaire à la méthode générale (cf 1.2.2.4 pour la méthode générale). Son objectif est de garantir la production d'une explication pertinente, cohérente et consistante en deux années, en évitant de s'engager dans une recherche infinie et donc vaine.

En effet, la méthode permet de tenir un équilibre viable entre demandeurs d'explications et futurs producteurs d'explication : d'un côté, elle garantit aux futurs experts chargés de finaliser la production de l'explication une charge de travail réaliste et délimitée dans le temps. De l'autre, elle garantit la possibilité de prendre en compte toutes les préoccupations des demandeurs d'explications, quelles que soient les générations, les préférences politiques et les systèmes de valeurs.

9.2 Présentation de la méthode spécifique

La méthode spécifique de DPCC consiste à revisiter les soixante dernières années avec le savoir-faire des prospectivistes.

Pour cela, il est demandé d'accomplir une série de missions prospectives, chaque mission consistant à travailler collectivement pour livrer, après 12 à 24 mois de travail, 3 à 5 scénarios pour chacune des missions prospectives. D'autres pas de temps bien sûr peuvent être décidés, ou révisés en cours de route, en fonction du panel des variables d'influence (cf 3.1.1.2.3).

Pour comprendre la méthode proposée, il faut préalablement prendre en compte le savoir-faire des prospectivistes puis imaginer les missions envisagées.

9.2.1 Prendre en compte le savoir-faire de la prospective

9.2.1.1 Quelques exemples

La prospective est une discipline reconnue par les décideurs politiques et les institutions publiques pour envisager l'avenir à partir de l'élaboration de scénarios.

Par exemple il existe des scénarios comme ceux pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde à horizon 2050 ([Afterres 2050](#)). En France, RTE (réseau de transport d'électricité) a fait connaître

[ses scénarios](#) pour envisager l'avenir du « mix énergétique » ainsi que l'ADEME (Agence de la transition écologique) pour [atteindre la neutralité carbone en 2050](#).

La prospective pour autant n'est pas une science mais une pratique : l'art de produire des scénarios. De manière générale, la production de scénario implique de mobiliser des expertises et des connaissances issues de différents univers, académiques (sciences physiques, histoire, géographie, sociologie, psychologie, économie ...) et non académiques (expériences et connaissances pratiques de gestions des organisations par exemple).

9.2.1.2 Intérêt des pratiques prospectives pour le projet DPCC

La pratique des prospectivistes est remarquable sur deux points.

En premier lieu, les spécialistes de prospective sont capables de mobiliser des acteurs et des experts issus d'univers culturels et scientifiques différents. Pour réussir cette mobilisation, les prospectivistes prévoient un temps d'appropriation du vocabulaire et des méthodes de la prospective. Comme différentes "écoles prospectives" coexistent, il est toujours nécessaire de revérifier en début de mission le sens accordé aux concepts clé de la prospective (par exemple redéfinir ce que sont des « leviers », des « variables endogènes ou exogènes », des « paramètres », des « variables de contexte », des « macro scénario » par opposition à des « micro-scénarios »...). C'est pourquoi nous présentons un glossaire en l'annexe 4 du cahier des charges.

Mais le second point tout particulièrement admirable à retenir est la capacité des prospectivistes à trouver un consensus pour ne pas se noyer dans l'infinité des combinaisons possibles de facteurs à prendre en compte et pour ne retenir qu'un nombre limité de trajectoires possibles, en général trois, quatre ou cinq trajectoires.

9.2.1.3 Comment les scénarios sont élaborés

Les méthodes prospectives peuvent varier selon les écoles, mais de façon générale, les prospectivistes commencent par discuter sur deux points : l'horizon de temps à retenir, et le scénario dit " de référence". Pour l'horizon de temps, il s'agit de voir s'il est préférable de s'intéresser à l'avenir pour les 10 ans qui viennent plutôt que les 20 ou 30 ans à venir (voire dans certains cas des horizons de temps encore plus lointains).

Pour le "scénario de référence", l'enjeu est de s'entendre sur un premier scénario à partir duquel des variantes pourront être envisagées. En général, c'est un scénario "tendanciel" qui est retenu comme « scénario de référence », c'est-à-dire qu'on imagine l'avenir comme étant la prolongation des tendances observées dans le passé. On suppose ainsi qu'il n'y a pas de nouvelles politiques publiques décidées dans un scénario de référence.

En pratique, les prospectivistes opèrent des allers-retours entre le présent et l'avenir.

Ils peuvent par exemple commencer par prendre comme point de départ la tenue d'un objectif à long terme. Puis ils reviennent vers le présent, en se posant la question des conditions nécessaires à réunir tout au long de la période considérée, pour réussir à tenir l'objectif final. C'est ainsi qu'on pourra se demander comment faire en sorte que les émissions de gaz à effets de serre d'ici 2050 restent compatibles avec les objectifs des accords de Paris de 2015.

Les prospectivistes peuvent aussi aller du présent vers l'avenir, dans une logique exploratoire, pour envisager différentes trajectoires possibles, y compris des trajectoires non souhaitables.

L'objectif est ensuite de raccorder les deux approches, de l'avenir vers le présent et du présent vers l'avenir, de telle sorte que des futurs possibles coïncident avec des futurs souhaitables.

9.2.2 12 missions prospectives pour embrasser l'ensemble du champ des explications possibles

Pour commencer à comprendre le champ des possibles en matière d'explication des causes du chômage, il faut lancer l'équivalent de 12 missions prospectives, sachant qu'un même groupe d'experts peut prendre en charge une ou plusieurs missions prospectives, ainsi que l'activité de synthèse et de conseil à l'égard des douze missions.

9.2.2.1 La mission prospective "valse à mille temps"

Commençons par la première mission : il s'agit de demander à des équipes multidisciplinaires de travailler à partir de la question suivante :

« Supposez que vous ayez été chargé en 1960 d'une mission prospective consistant à rester au plein emploi jusqu'à 2021. Etes-vous en mesure de produire quatre ou cinq scénarios permettant de suivre cet objectif ou seulement une partie significative de cet objectif? »

L'objectif de cette mission, que nous pouvons dénommer mission "valse à mille temps", en référence la chanson la plus écoutée en 1960 à cette époque, ne sera pas d'imaginer un travail fictif mais bien de le faire mener par des équipes de travail contemporaines pilotées par des personnes formées à la prospective, avec les outils dont nous disposons désormais, et avec toutes les informations désormais disponibles en 2021.

La principale différence en comparaison avec les travaux prospectifs tournés vers l'avenir se situe à deux niveaux :

- La discussion pour déterminer l'horizon de temps de l'exercice prospectif est plus facile puisqu'il faut toujours arriver à la situation actuelle c'est-à-dire 2021. On peut cependant discuter du point de départ, 1960, que l'association propose en priorité.
- La mission prospective n'a pas besoin d'inventer un scénario de référence : il lui suffit de s'appuyer sur le « scénario » réalisé historiquement en le considérant comme un scénario possible.

9.2.2.2 Onze autres missions « prospectives » à lancer

La mission « valse à mille temps » n'est qu'une composante de l'ensemble du travail à accomplir. En effet il faut parallèlement mener des travaux prospectifs analogues pour l'ensemble des périodes passées depuis 1960. Nous proposons pour cela d'adopter un pas de temps de 5 ans avec une mission prospective 1965-2021 "le pénitencier", une mission prospective 1970-2021 « Aigle noir », une mission prospective 1975-2021 " l'été indien", 1980-2021 Banana Split" etc jusqu'à 2015-2021

Ces missions sont à considérer comme étant autonomes du point de vue contrefactuel. Par exemple, la mission prospective « Banana split » 1980-2021 ne doit pas en principe exister dans un des scénarios de la mission « valse à mille temps » : le point de départ de la mission « Banana split » est en effet 1980, une situation où le nombre de chômeurs a franchi le cap du million. L'objectif assigné à cette mission ne sera donc pas de maintenir le niveau de chômage de 1980 mais de le faire baisser pour retrouver en 2021 le taux d'emploi et le taux de chômage de 1960, période considérée comme étant celle du plein emploi, même si ce point reste discutable⁵.

⁵ D'où l'importance de prendre en compte le taux d'emploi avec le taux de chômage. Ce point a déjà été pris en compte par le Conseil d'Orientation pour l'emploi en 2008 dans ce qui constitue à ce jour l'unique essai de compréhension des causes du chômage effectué par les pouvoirs publics, essai non transformé. <https://www.strategie.gouv.fr/publications/causes-chomage>.

9.3 L'explication des causes du chômage au vu des 12 missions

L'explication des causes du chômage revient à synthétiser et à tirer parti de l'ensemble de l'expérience de production des scénarios, au-delà de la seule capitalisation des résultats des scénarios.

Par exemple si aucune des 12 missions prospectives n'est mesure de produire un scénario de maintien ou de retour au plein emploi en 2021, c'est en écoutant les explications avancées par les responsables des douze missions prospectives que nous comprendrons pourquoi le chômage de masse était inévitable : ils seront en mesure d'expliquer non pas l'échec de leur mission mais les raisons pour lesquelles aucun scénario crédible n'était possible pour la période temporelle qui concerne leur mission.

Si en revanche il s'avère que pour tout ou partie des missions prospectives, des scénarios de retour à l'emploi en 2021 ont pu être élaborés, l'explication des causes du chômage reviendra à repérer les moments où l'opportunité de bifurquer vers l'un de ces scénarios s'est présentée et a été manquée.

9.4 Conséquences pour le déroulé du projet DPCC

La progression du projet permettra chemin faisant de préciser trois points :

9.4.1 Effet sur la rédaction du cahier des charges

Les demandeurs d'explications peuvent retenir, s'ils le souhaitent, la méthode spécifique pour élaborer leur questionnement. Ils peuvent également reprendre l'idée de missions prospectives uniquement pour eux-mêmes, sans pour autant rendre obligatoire l'usage de la méthode spécifique dans le cahier des charges.

Grâce à la méthode spécifique proposée ici, toutes les questions sont potentiellement recevables, quelles que soient les opinions politiques et les valeurs des demandeurs d'explication. A partir de son activité de mise à jour de son projet de cahier des charges, l'association DPCC peut proposer en retour un travail de transposition et de mise en commun de l'ensemble des demandes d'explication.

Le nouveau challenge pour se mobiliser est désormais de faire en sorte que chaque demandeur d'explications, nouveau ou déjà connaisseur du projet, accorde une véritable attention aux questions et préoccupations des autres demandeurs.

9.4.2 Effet sur la rédaction des offres

Les producteurs d'explication candidatant à l'offre pourront proposer des points d'échanges avec les demandeurs d'explication plus ou moins fréquents. L'objectif du cahier des charges est cependant d'éviter aux demandeurs d'explication de conduire eux-mêmes le travail des producteurs d'explication, et c'est à l'avance que les demandeurs devront préciser leurs critères d'appréciation de la mission à confier aux producteurs d'explications.

9.4.3 Même si l'option n'est pas retenue dans le cahier des charges

Pendant la phase 1, donc avant finalisation du cahier des charges, il est possible de voir si les questions des demandeurs « passent au tamis » des 12 missions ou s'il faut les prendre en compte au niveau plus général, celui du travail de synthèse des 12 missions prospectives.

La perspective d'un dialogue avec et entre les responsables des douze missions prospectives devrait également permettre une amélioration significative du cahier des charges de l'association

DPCC. Sa prochaine version devrait être ainsi plus facile encore à appréhender tant du côté des demandeurs d'explication que du côté des producteurs d'explications.

A la fin de la phase 2, au moment de la réception des travaux il est possible de revérifier où se situent les causes du chômage au regard des 12 missions prospectives, en sus de la réponse générale synthétique attendue.

9.5 *Éléments complémentaires pour discuter de l'intérêt, des avantages et des inconvénients de la méthode des 12 missions.*

9.5.1 La méthode à deux avantages

➤ La méthode des 12 missions délimite le travail à mener grâce à la mobilisation du savoir-faire prospectif, lequel opère comme garde-fou évitant une mobilisation infinie et donc vaine des efforts d'expertise. La quantité de travail à mener peut donc être estimée. Même si elle est hors de portée d'un chercheur isolé, la charge de travail reste très limitée au regard de l'enjeu. Mobiliser à temps plein une dizaine de personnes durant deux années semble ainsi raisonnable.

➤ La méthode facilite l'expression et la reconnaissance de besoins et de sensibilités différentes selon les générations. Par exemple, ceux qui ont cinquante ans aujourd'hui ont entendu durant plusieurs décennies qu'il leur fallait faire des sacrifices en vue d'un retour au plein emploi. Cette promesse, non tenue, était-elle perdue d'avance ? Faut-il regretter d'y avoir cru ?

9.5.2 Inconvénients possibles

9.5.2.1 *Du point de vue du "grand public"*

La méthode spécifique des 12 missions ne s'adresse pas directement à un « grand » public mais à des demandeurs d'explications déjà avertis de l'intérêt des méthodes prospectives et souhaitant faciliter l'appropriation de cette méthode par un public élargi. Elle est en effet difficile à comprendre en première lecture : même si elle n'implique pas d'être soi-même praticien des méthodes prospectives, la méthode des 12 missions présuppose de connaître la prospective de la même manière qu'on connaît piano sans être nécessairement en jouer. De plus, le « jeu » imaginaire à trois niveaux qu'elle propose peut sembler très abstrait, chaque niveau s'intégrant comme des poupées russes. Il faut en effet imaginer un consortium de producteurs d'explication qui lui-même imagine 12 prospectivistes qui eux-mêmes imaginent 4 à 10 scénarios, soit une centaine de scénarios pour l'ensemble des 12 missions.

9.5.2.2 *Du point de vue des producteurs d'explication*

La méthode des 12 missions peut être jugée contraignante ou à perfectionner par les futurs producteurs d'explication. Peut-être encouragera-t-elle cependant de nouvelles découvertes, ou quelques innovations notamment pour reconsidérer les relations entre économie, sociologie et histoire, pour réinterroger des catégories placées sous la distinction court-terme/moyen-terme/long terme ou pour réinterroger la distinction conjoncturel/structurel ?

9.5.3 Intérêt de la référence à la méthode prospective

La méthode des 12 missions permet de préciser ce qui manque pour véritablement comprendre les causes du chômage tout en reconnaissant la part de subjectivité inhérente au choix des scénarios à examiner prioritairement.

Prenons, à titre d'exemple illustratif, la question suivante : « Si les soviétiques avaient envahi la France en 1970, serions-nous sortis du chômage de masse ? ». Jusqu'où faut-il s'intéresser à cette question ? Pourquoi ? Comment ? Est-ce qu'on ne risque pas de faire perdre du temps au futur collectif de producteurs d'explications en le poussant sur cette piste plutôt que sur d'autres ?

On le voit avec cet exemple, la question se pose, mais il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse à apporter objectivement. C'est avant tout une question de motivation, du côté des demandeurs d'explications, et un problème de gestion de la charge de travail, du côté des producteurs d'explication.

Cependant l'absence de considération scientifique pour décider de creuser ou non cette piste n'empêchera pas non plus de chercher un consensus en cas de désaccord, ce consensus pouvant lui-même conduire à faire évoluer la question dans un sens qui intéressera véritablement le collectif de demandeurs d'explications. La mise en discussion de ce type de choix contribuera très significativement à la richesse du projet. C'est pourquoi la recherche du partage du diagnostic, dès le début du processus, sera déterminante pour la qualité et la pertinence de l'explication attendue à l'issue du projet.

Annexe 6 : Pourquoi un DPCC est nécessaire ? Avis des premiers membres du collectif de demandeurs d'explication

Avis des membres fondateurs de l'association DPCC

Thomas Gaudin est économiste de formation et spécialiste en outils supports de dialogues prospectifs pour l'emploi lié à l'environnement. Après avoir attendu en vain l'émergence de travaux pertinents sur les causes du chômage pour consolider son activité professionnelle, il a finalement initié le projet « DPCC ».

Thomas voudrait savoir quelles sont les véritables marges de manœuvre dont on a toujours disposé pour retourner au plein emploi des années 60.

Au-delà du cas français, la réalisation d'un DPCC constituerait aussi une étape clé pour faire émerger un "GIEC" du chômage. La nécessité de développer au niveau mondial un dialogue emploi-environnement est en effet une des raisons de l'émergence du projet DPCC : le chômage étant au cœur des violences sociales et économiques, ce dialogue est indispensable au succès, à l'échelle mondiale, de la transition écologique.

L'enjeu selon lui est aussi de faire émerger une envie collective de compréhension partagée, entre simple citoyens, acteurs des corps intermédiaires, partenaires sociaux, élus et pouvoirs publics pour répondre au constat de carence connu des grands décideurs politiques : ce que l'État ne peut faire seul, la Nation, elle, le peut⁶. Plus les demandeurs seront nombreux et variés, plus la qualité de l'explication sera haute et plus les moyens mobilisés seront élevés, que ce soit pour accompagner les demandeurs d'explication ou pour financer les experts producteurs d'explications.

Renaud Defrance est ingénieur automaticien et informaticien, spécialisé dans la gestion du cycle de vie des produits. Le chômage est pour lui un fait de société majeur qui n'a jamais été traité au niveau auquel il le devrait

Hadrien Hainaut est spécialiste des politiques publiques énergétiques et environnementales. Pour lui, les causes du chômage doivent être étudiées à la manière d'une enquête policière, avec des investigations, des témoignages, la formulation d'hypothèses, l'étude de différentes pistes... Il estime que la solution ne peut être trouvée que par une réflexion collective et en faisant preuve de créativité.

⁶ <http://www.ina.fr/video/CAC93010215>; Extrait du dialogue de François MITTERRAND et des français au 19/20. A propos du chômage 1mn 10 : « [...] nous nous trompons tous : l'Etat n'était pas en mesure... l'Etat en tant que tel ! Une Nation, avec les collectivités locales, les régions, les départements, les communes, les entreprises, l'ensemble des capacités et des bonnes volontés, une Nation peut résister, mais pas spécialement les pouvoirs dont j'ai parlé ».

Laurent Noiret est chef d'entreprise. Il s'intéresse à la place du facteur humain et à l'importance des responsabilités individuelles et collectives dans les causes du chômage.

Après avoir longuement examiné le manque d'explication cohérente et pertinente des causes du chômage tous sont désormais convaincus de la nécessité de comprendre collectivement les causes du chômage en dehors de tout débat sur les « solutions » à promouvoir ou à critiquer.

Nouveaux avis

x

Annexe 7 : Diagnostic sur l'absence de diagnostic (quelques pistes d'essais de compréhension)

La cohérence de la démarche DPCC implique en principe de partager préalablement le constat de l'insuffisance des diagnostics proposés sur les causes du chômage. Dans l'essai qui suit, nous proposons huit pistes possibles d'explication, autant de pistes à creuser et à vérifier. On peut aussi noter que la crise liée au COVID ne devrait pas fondamentalement changer les obstacles mis en évidence.

Cependant, l'association DPCC a considéré qu'il était moins difficile de rendre claires les causes du chômage que de chercher à expliquer objectivement les raisons de l'absence, jusqu'à présent, de travaux de recherche dédiés à ce sujet. Nous ne proposons donc pas de creuser ces pistes directement, sauf si elles contribuent directement ou indirectement à l'explication des causes du chômage.

Piste 1 L'indéfinition du sujet

Nous serions les premiers à poser la question de l'explication des causes du chômage de la façon suivante. Ainsi, comprendre les causes du chômage consiste :

- à repérer les moments de notre histoire où l'opportunité de bifurquer vers une trajectoire de retour ou de maintien au plein emploi s'est présentée et a été manquée
- ou, à défaut, identifier les raisons pour lesquelles ces opportunités n'ont pas pu ou ne pouvaient pas se présenter.

L'annexe 6 permet d'illustrer la nature du manque

Piste 2 : L'emploi est trop rarement traité comme sujet d'intérêt général

Quand le sujet emploi est envisagé en deçà de l'échelle mondiale, il ne s'inscrit plus dans une démarche d'intérêt général : les économistes travaillant sur ces questions sont au service de la concurrence soit de territoires particuliers soit de secteurs économiques particuliers. Les économistes financés pour s'intéresser aux emplois de l'Europe envisagent des solutions au détriment de l'emploi des autres continents, dont la Chine. C'est la meilleure façon de se convaincre de « créations nettes » d'emploi. De même, ceux qui s'intéressent aux emplois de la France envisagent d'abord des gains ou des moindres pertes contre les emplois des pays voisins, dont l'Allemagne. De même pour ceux qui s'intéressent aux emplois de leur région. De même pour ceux qui s'intéressent aux emplois de leur bassin d'emploi ou de leur commune.

Ainsi, à la différence des acteurs qui promeuvent l'environnement, l'emploi, et donc aussi le chômage, ne sont pas envisagés dans un sens d'intérêt général.

Piste 3 : Le sentiment de culpabilité des grands décideurs.

Selon le livre enquête sous forme de bande dessinée " le choix du chômage", paru en mars 2021, les grands décideurs auraient délibérément effectués le choix du chômage. Si l'hypothèse

du livre est vérifiée, on comprend pourquoi aucune impulsion venant du sommet de l'Etat ne pouvait encourager des travaux pouvant mettre en lumière ce type de responsabilité.

Piste 4 : Le cloisonnement des disciplines académiques

Le chômage et l'emploi sont des sujets multidimensionnels qui échappent à la lecture d'un cadre d'analyse pris isolément.

Le sujet, notamment, est à la fois social et un sujet économique. C'est pourquoi certains pays n'ont pas de ministère de l'emploi. En France, on a déjà hésité sur le positionnement institutionnel de la Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle (DGEFP), « bras armé » du ministère de l'emploi. La DGEFP a été ainsi sortie du ministère des affaires sociales pour être positionné au sein du ministère de l'Économie entre 2007 et 2010, avant de retourner au ministère des affaires sociales.

Piste 5 : L'illusion de l'existence de résultats déjà disponibles

L'exception qui confirme la règle est le "Rapport sur les causes du chômage" suite à l'auto-saisine du Conseil d'Orientation pour l'Emploi en 2008. Nous abordons ce point au paragraphe 3.1.1.1 de ce cahier des charges.

Sans même connaître l'existence de l'essai du COE de 2008, et probablement par politesse, la très grande majorité des personnes qui découvrent le projet DPCC n'osent pas exprimer leur incrédulité : comment est-il possible que la question des causes du chômage ait échappé à la vigilance des chercheurs, s'agissant là d'un des sujets les plus médiatisés au cours des quarante dernières années ? C'était d'ailleurs là aussi notre sentiment durant de longues années.

L'illusion du travail accompli sur les causes du chômage vient essentiellement de la multiplicité de travaux d'évaluation d'impact de mesures de politiques publiques. Les résultats produits donnent l'impression d'avoir fait le tour de la question alors qu'ils sont toujours menés relativement à la mesure de politique publique à évaluer, "toutes choses égales par ailleurs", soit rétrospectivement, soit par anticipation.

Ainsi, pour défendre des politiques ou mesures particulières, certains livres sont assortis d'un chapitre sur les causes du chômage. Mais ces chapitres ne sont pas conçus pour répondre à la question en tant que telle : leur fonction est avant tout de préparer les développements concernant des mesures de politique publique à soutenir ou à critiquer.

Piste 6 : Le mouvement brownien issu de l'alliance entre les désabusés et les partisans de l'action pour l'action, surtout après les années 2000.

L'absence de résultats significatifs pour sortir du chômage de masse a peu à peu débouché sur un désenchantement puis sur renoncement à l'espérance d'un retour au plein emploi. Pour celles et ceux nés en 1980, le chômage de masse s'est installé dans le paysage social comme étant un état de fait, de moins en moins questionnable.

L'extrait tronqué de la phrase de François Mitterrand "contre le chômage on a tout essayé" a régulièrement servi de justification au renoncement collectif. « S'il n'y a pas de solution, alors il n'y a pas de problème », pourrait-on dire ici. A gauche, le débat s'est ainsi reporté sur celui des inégalités.

A l'opposé de la posture dépressive, mais de façon tout à fait complémentaire, la posture "de l'action pour l'action" l'a emporté. Les mesures de politiques de l'emploi se sont démultipliées, avec une accumulation de contrats aux acronymes sans cesse renouvelés, sur fond d'oubli

récurrent des dispositifs précédents mis en place. L'idéologie de « l'action pour l'action », qui consiste à opposer l'action à la réflexion, a encouragé le mouvement brownien avec l'"argument" suivant :

1 On ne peut pas à la fois agir et réfléchir

2 Il est urgent d'agir

Et donc 3 on ne doit pas réfléchir. Cela ferait perdre trop de temps.

Cette idéologie s'est diffusée dans tous les compartiments de la société, et en particulier dans les entreprises avec l'injonction suivante : "ne viens pas voir ton chef avec des problèmes, vient avec des solutions".

Ironiquement, nous devons reconnaître ici que le projet DPCC se plie lui-même à cette injonction. Alerter sur l'inexistence l'explication des causes du chômage n'étant pas suffisant, nous avons été obligés de proposer une solution pour que le constat de carence ne reste pas en l'état.

L'enjeu serait ainsi de rompre l'alliance entre les partisans de l'action pour l'action et les "dépressifs". Si nous n'avons rien à dire au premier groupe, incapable de se projeter dans le temps ou de prendre du recul, en revanche, nous pouvons dire au second groupe : peut-être le chômage de masse était-il inéluctable, mais au moins, avec le projet DPCC, nous en connaissons les raisons.

Piste 7 L'inadaptation du dialogue social interprofessionnel national à la géométrie du territoire

L'expertise sur les marchés, l'emploi, les compétences et la formation est principalement détenue par les branches professionnelles. La découverte du manque de langage partagé entre branches professionnelles pour définir les nomenclatures de compétences des salariés a d'ailleurs été un des éléments déclencheurs du projet DPCC. Des progrès ont été effectués depuis mais le manque expertise sur les compétences à l'échelle du dialogue social interprofessionnel reflète un problème majeur : l'absence de vision RH pour la France. Nous ne savons pas quelles sont les compétences des personnes vivant sur le territoire national, ce qu'elles tendent à devenir, et a fortiori ce qu'on voudrait qu'elles deviennent.

Une des causes majeures de cette faiblesse est certainement l'organisation de la représentation des entreprises. Les organisations "patronales" recouvrent sous le même toit les entreprises qui ont objectivement intérêt à ce que le climat social de la France soit bon, au-delà du fonctionnement interne de l'entreprise, et les autres entreprises, pour qui la France n'est qu'un marché parmi d'autres (ou représente à peine une "boîte de Smarties", pour reprendre l'expression d'une secrétaire d'Etat du Ministère de l'Economie). En première approximation, on peut considérer que les entreprises dont plus de la moitié des salariés travaillent en France ou dont plus de 50% du chiffre d'affaires est effectué en France relèvent du premier groupe.

Seules les entreprises de premier groupe devraient être habilitées par le ministère des Affaires sociales comme partenaire social représentant le patronat français. De même, les entreprises dont plus de 50% des employés ou du chiffre d'affaires est effectué dans l'Union Européenne devraient être reconnues en tant que telles dans un dialogue social européen.

On peut penser que si les entreprises représentées dans le dialogue français étaient véritablement dépendantes de la qualité du contexte social en France, leurs corps intermédiaires seraient demandeurs d'un DPCC.

Piste 8 La dévalorisation progressive du désintéressement et de la recherche de l'intérêt général

Le sujet n'est pas nouveau. Les générations confrontées aux conflits mondiaux majeurs du XXe siècle ne sont plus là. Le sujet a déjà été vu par des chercheurs comme Marcel Gauchet (voir par exemple son livre "Comprendre le malheur français"). Cette perte de valeur pour l'intérêt général ou pour le désintéressement peut s'observer dans le fonctionnement des associations (y compris au sein de certaines associations de parents d'élève...), des partis politique et des syndicats, avec comme conséquence une méfiance accrue à l'égard des corps intermédiaires, entraînant l'ensemble dans une spirale de défiance.